



## INFORUP

**Semaine du 2 au 6 septembre 2019**

### **POINT D'ÉTAPE SUR LES NÉGOCIATIONS DES PRINCIPAUX FONDS EUROPÉENS :**

- PAC 2021-2027

Les coordinateurs des groupes politiques de la commission AGRI du Parlement européen ont décidé de soumettre à la plénière les trois rapports adoptés en commission sous la précédente législature concernant la PAC post 2020. Les rapports d'Esther Herranz García (PPE, espagnole) sur les 'plans stratégiques', d'Éric Andrieu (S&D, français) sur l'organisation commune de marché et d'Ulrike Müller (ADLE, allemande) sur le 'règlement horizontal' ne devraient pas être discutés avant novembre. Les amendements déposés par les députés de la nouvelle mandature devraient être étudiés en plénière, à moins que la conférence des présidents ne décide de renvoyer le texte en commission. Ces derniers rendront leur décision le 19 septembre. A ce stade, le rapport relatif à l'organisation commune des marchés agricoles, dans lequel est également traité le budget du POSEI, porte bien notre demande commune de maintien du budget au niveau de la programmation en cours. Eurodom reste vigilant sur l'ensemble des négociations agricoles pour que le mandat de ses membres soit respecté.

- FEAMP 2021-2027

Tout comme pour la PAC, la commission PECH a décidé de reprendre le travail de la précédente mandature. Néanmoins, le texte du futur règlement FEAMP est plus avancé que ceux des règlements de la PAC puisque les députés de la précédente législature ont adopté leur position en session plénière le 4 avril dernier. Les trilogues interinstitutionnels devraient donc commencer d'ici octobre. C'est le député espagnol Francisco Millan Món (PPE) qui reprendra le rôle de Gabriel Mato et qui mènera les négociations avec la Commission et le Conseil sur la base du rapport du 4 avril, dans lequel le budget

alloué aux plans d'action pour les RUP a été rehaussé par les députés par rapport à la proposition initiale, afin de maintenir le niveau actuel de l'enveloppe des Plans de Compensation des Surcouts.

- Politique de cohésion 2021-2027

La commission REGI a décidé de reconduire, mardi 3 septembre, les rapporteurs de la précédente mandature. Andrea Cozzolino (S&D, italien) devrait donc entreprendre les négociations avec le Conseil sur le règlement sur le Fonds européen de développement régional et le Fonds de cohésion. Le règlement 'Interreg' restera sous la houlette du Belge Pascal Arimont (PPE), qui devrait amorcer les négociations interinstitutionnelles sous peu. Seul le libéral Matthijs van Miltenburg (néerlandais), rapporteur sur le règlement relatif au mécanisme transfrontalier est absent du nouveau Parlement européen. Renew Europe doit encore désigner un nouveau rapporteur pour ce dossier.

**ETAT DES LIEUX DU PROCHAIN COLLÈGE DES COMMISSAIRES :** L'identité et le portefeuille des prochains Commissaires seront dévoilés mardi 9 septembre. A ce stade, il semble que c'est le nouveau Commissaire polonais, Janusz Wojciechowski, qui prendra en charge l'Agriculture. La Commissaire française, Sylvie Goulard, ex ministre d'Emmanuel Macron, se positionne sur le portefeuille du marché intérieur. Les Commissaires slovène, Janez Lenarčič, et portugais, Elisa Ferreira, souhaitent tous deux s'occuper de la politique régionale. Les candidats au poste de Commissaire pour chaque État membre seront prochainement auditionnés par le Parlement avant d'être confirmés à leur poste.

**BORIS JOHNSON EST EN CONFLIT AVEC LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR LA QUESTION DU POTENTIEL ACCORD DE SORTIE DE L'UNION EUROPÉENNE :** L'objectif répété du Premier ministre britannique Boris Johnson est d'éviter à tout prix un report de la date limite de sortie, actuellement prévue pour le 31 octobre 2019 au plus tard. Dans cette optique, M. Johnson a annoncé la suspension du Parlement du 9 septembre au 14 octobre, afin de réduire le temps des débats parlementaires et de limiter le risque d'un blocage de la part des parlementaires sur la solution de sortie du Premier ministre. Cette suspension a été validée par la reine.

En réaction, le Parlement a voté en faveur d'une reprise en main du calendrier jusqu'au 31 août. Suite à la défection du député Dr Lee du banc des conservateurs vers celui des liberal-democrats, Boris Johnson a perdu sa majorité parlementaire. Les députés pourraient alors forcer le Premier ministre à négocier un nouveau report de la date du Brexit au 31 Janvier 2020 auprès de l'Union Européenne, à moins qu'un texte d'accord ne soit signé entre l'UE et le Royaume-Uni, ou voter en faveur d'une sortie sans accord. Cette décision devra être rendue publique avant le 19 octobre.

Boris Johnson a lui annoncé vouloir tenir des élections anticipées le 15 octobre si un nouveau deal n'est pas approuvé. Il espère reconstituer une majorité afin d'assurer une sortie définitive le 31 octobre 2019. Cela sera soumis au vote parlementaire le lundi 9 septembre.

La Commission européenne, quant à elle, a annoncé qu'elle pourrait mettre en place des solutions permettant d'alléger les coûts d'un no-deal sur les entreprises et régions européennes en les rendant éligibles au fonds de solidarité européen (FSE) et au fonds d'ajustement à la mondialisation (FEM).

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RETIRE SON SOUTIEN À L'ACCORD AVEC LE MERCOSUR :** Vendredi 23 août, un porte-parole de l'Elysée a indiqué que la France s'oppose à l'accord de principe « *en l'état* » qui a été conclu fin juin par l'Union européenne (UE) et le MERCOSUR (bloc comprenant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay) s'agissant du volet commercial de l'accord d'association entre les deux blocs. Jusqu'à cette annonce, Emmanuel Macron avait soutenu l'accord.

Selon l'Elysée, l'inaction du gouvernement de Jair Bolsonaro face aux incendies qui ravagent l'Amazonie montre que le Brésil ne compte pas respecter ses engagements climatiques et environnementaux, alors que l'accord UE-MERCOSUR contient une clause enjoignant les pays signataires à respecter l'Accord de Paris. « *Le président de la République ne peut que constater que le président Bolsonaro lui a menti lors du sommet d'Osaka [du G20 en juin]* », a conclu le porte-parole de la présidence française.

La France a déjà reçu le soutien du Luxembourg et de l'Irlande sur cette position ; le Premier ministre irlandais, Leo Varadkar, a en effet déclaré que « *l'Irlande ne votera pas pour l'accord de libre-échange UE-MERCOSUR si le Brésil n'honore pas ses engagements environnementaux* », tout en ajoutant qu'il est difficile de demander aux agriculteurs européens de réduire leur utilisation de fertilisants et de pesticides si les accords commerciaux ne reflètent pas ces exigences.

De plus, le ministre finlandais des finances, Mika Lintilä, a suggéré que l'UE devrait réfléchir à cesser d'importer du bœuf brésilien afin de dissuader les agriculteurs de déclencher délibérément des incendies déforesteurs pour accroître les surfaces agricoles.

Cependant, la Chancelière allemande, Angela Merkel, et le Premier ministre britannique, Boris Johnson, ont critiqué le revirement du Président français.

Avant de pouvoir entrer en vigueur, l'accord UE-MERCOSUR devrait être validé par le Parlement européen, par les gouvernements nationaux des 28 Etats membres de l'UE siégeant au sein du Conseil, par les parlements nationaux des 28, ainsi que par les 4 Etats membres du MERCOSUR. Ainsi, le

processus de ratification, qui s'annonce d'autant plus ardu suite aux déclarations de l'Elysée, va probablement durer au moins deux ans.

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 9 AU 13 SEPTEMBRE 2019

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi 09/09</b>				
<b>Mardi 10/09</b>		<b>Annonce du nouveau Collège des Commissaires</b>		
<b>Mercredi 11/09</b>				
<b>Jeudi 12/09</b>				
<b>Vendredi 13/09</b>				